 **VITHEC** 3, Allée Victoria, Grand Janon 23460 Saint Pierre Bellevue

**VI**vre **T**ranquilleet **H**eureux **E**n **C**reuse Tél : 07 81 83 26 13 Mail : [contact@vithec.fr](mailto:contact@vithec.fr) site : [www.vithec.fr](http://www.vithec.fr)

N° d’enregistrement W231004664 SIREN : 910 307 487

**M. ………………..**

**………………………..**

**23… ……………….**

Date : 28/09/2022

Objet : Projet EDF renouvelables de zone industrielle éolienne sur la commune de Saint Pierre Bellevue

Monsieur,

Le projet dit « Sud Creusois » que porte EDF renouvelables arrive maintenant à son terme, puisqu’en effet les contacts avec les propriétaires fonciers le long des routes d’accès au plateau jouxtant le village de la Borderie, sont maintenant établis ou en passe de l’être . Ces propositions de baux en vue de l’élargissement des routes d’accès aux aérogénérateurs pour faciliter le passage des convois exceptionnels sont en effet la clef de voute de ce projet .

Notre association qui a pour but de favoriser l’information auprès des habitants des communes concernées par ces projets, a dans un premier temps essayé de dialoguer avec EDF renouvelables, dans le but de mettre en place des aménagements qui rendraient plus acceptables les nuisances produites par ces machines . Très rapidement nous nous sommes rendu compte que le dialogue n’était pas possible, qu’aucune informations exploitables ne nous seraient fournies et que l’omerta sur ce projet qui coure depuis 6 ans, devait continuer à être de mise . Nous avons donc été contraint de passer dans le camp des opposants à ce projet .

Au cours de notre première année d’activité nous avons comptabilisé les administrés de notre commune qui sont opposés à ce projet, par une pétition que nous avons présentée et qui a obtenu 197 signatures soit plus de 90% des résidents recensés (cette pétition peut être consultée en mairie). Notre conseil municipal a voté à l’unanimité contre la signature des baux présentés par EDF renouvelables pour les terrains communaux de la section de la Borderie (voir compte rendu du conseil municipal du 18 mai 2022). Malgré cela le projet continu de courir et la colère monte au sein de la population de Saint Pierre Bellevue .

- Colère contre EDF renouvelables qui, comme les autres promoteurs éoliens, ne se soucie pas de l’augmentation considérable des gaz à effet de serre qu’induit ce type d’installation . Les centrales qui prennent le relai en cas de vent insuffisant ( plus 80% du temps en Creuse qui compte parmi les départements les moins ventés de France) sont des centrales dites pilotables et qui fonctionnent qu’avec des énergies carbonées (charbon, fioul ou gaz) .

- Colère contre le massacre de notre patrimoine paysager, destruction de la biodiversité et autres perturbations sur la migration des oiseaux dont plusieurs de nos communes sont des stations de repos nocturne .

- Colère contre certains de nos élus qui ont signer avec EDF renouvelables des promesses de baux à titre personnel, faisant passer leur propre intérêt avant d’avoir pris l’avis de leurs électeurs .

- Colère contre les propriétaires fonciers qui ont choisi de faire de l’argent facile et rapide au détriment du bien-être, de la tranquillité et la santé des habitants proches de ces installations . Les propriétaires n’habitant pas sur la commune étant particulièrement visés puisqu’ils n’auront pas à subir les nuisances de la promiscuité de ces machines .

- Colère parce que les résidents de notre commune, alors qu’une infime minorité augmentera ses revenus financiers, la plus grande majorité verra ses biens immobiliers se dévaluer de 25 à 40% .

VITHEC lance cet automne une opération qui se déroulera en 3 phases et qui a été baptisée « Celui par qui le scandale arrive » .

1. Repérage et contact avec les propriétaires fonciers en bordures des 3 routes d’accès au plateau de la Borderie .
2. Mise en ligne sur notre site [www.vithec.fr](http://www.vithec.fr) d’une échelle comportant autant de cases que de propriétaires répertoriés . Ces cases changeront de couleur au fur et à mesure de la nature des réponses à ce courrier . En l’absence de réponse sous 1 mois, il n’y aura pas de changement de couleur de case .
3. La phase finale sera la mise à disposition sur notre site d’un document facilitateur que pourra utiliser tout citoyen afin de demander, à la mairie de Saint Pierre Bellevue ou de Saint Pardoux Morterolles, le nom des propriétaires des parcelles n’ayant pas fait l’objet d’un refus de cession totale ou partielle . Les personnes désirant connaitre le nom de ces propriétaires n’auront qu’à rajouter leur nom, prénom, adresse postale et courriel et à cliquer sur le bouton « envoi » .

Nous vous demandons :

1. De nous indiquer, si possible sous un mois maximum, si vous êtes d’accord pour collaborer avec EDF renouvelables en cédant du terrain afin de favoriser l’implantation d’aérogénérateurs sur le plateau de la Borderie .
2. Votre nom peut-il être cité sur [www.vithec.fr](http://www.vithec.fr) ?

Moyens de réponse :

* Courrier postal à VITHEC 3 allée Victoria 23460 Saint Pierre Bellevue
* Courriel à [contact@vithec.fr](mailto:contact@vithec.fr)
* Message téléphonique au 07 81 83 26 13

Quelques soit le moyen choisi une confirmation vous parviendra par ce même moyen .

Surveillez notre site, à l’apparition de l’échelle vous aurez la possibilité de revenir sur votre décision, à la phase 3 les choses seront figées .

Vous souhaitant bonne réception et dans l’attente de vos réponses, veuillez accepter, Monsieur, nos salutations les plus cordiales .

J.C.Champeymond

Président de VITHEC